



Syndicat Mixte Pour le
Développement des Coteaux
Des Hautes-Pyrénées

Service Public d'Assainissement Non Collectif

15 Place d'Astarac - 65190 TOURNAY
Tél.: 05 62 35 76 22 - Fax : 05 62 35 76 23

Email : spanc-coteaux@wanadoo.fr

Monsieur ZAPATA Dominique
IMP DE BIGORRE
65350 POUYASTRUC

COMMUNE DE POUYASTRUC

CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 modifiée par la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux
Aquatiques).**

Arrêté du 6 mai 1996 abrogé par l'arrêté du 7 septembre 2009.

Code de la construction et de l'habitation (art L 111-4, L 271-4, L 271-6 et R 111-3)

Code de l'environnement (Art L 211-1, L 214-2, L 214-14 et R 214-5)

**Code général des collectivités territoriales (Art 2212-2, L 2214-8, L 2224-10, L2224-12, R
2224-6, R 2224-9 et R 2224-17)**

Code de la santé publique (Art L 1331-1-1 et L 1331-11-1)



Date de la visite : 15/6/11
Nom du technicien : LABENNE Vincent
Coordonnées de la parcelle : D 1010

→ INFORMATIONS SUR LE TERRAIN

Topographie : >5%
Réseau public : Oui
Proximité d'un élevage : Non



→ **INFORMATIONS SUR LE BATI**

Type de résidence : Résidence principale

Nombre d'habitants permanents : 2

Date de construction : 1990

Nombre de chambres : 3

Nombre de salles de Bains : 1

Nombre de W.C. : 1

Nombre de cuisines : 1

Les eaux pluviales sont évacuées sur le terrain

→ **DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT**

1) Prétraitement :

a) Descriptif état des lieux.

Les eaux vannes sont dirigées vers une fosse toutes eaux

Les eaux ménagères sont dirigées vers un bac à graisses

Présence d'un pré filtre : non

Présence d'une ventilation amont : oui de diamètre 80,

Présence d'une ventilation aval : non

Vidange de la fosse : 2010

Regard de collecte : OUI

Séparation eaux usées et pluviales : oui

Séparation eaux vannes et ménagères : oui

b) Conseils de bon fonctionnement.

Les fosses septiques dans la mesure où elles ne reçoivent que des eaux vannes sans autres effluents parasites, ne doivent être entretenues qu'au besoin. La hauteur de boue dans la fosse ne doit pas excéder le tiers du volume utile.

COMMUNE DE POUYASTRUC

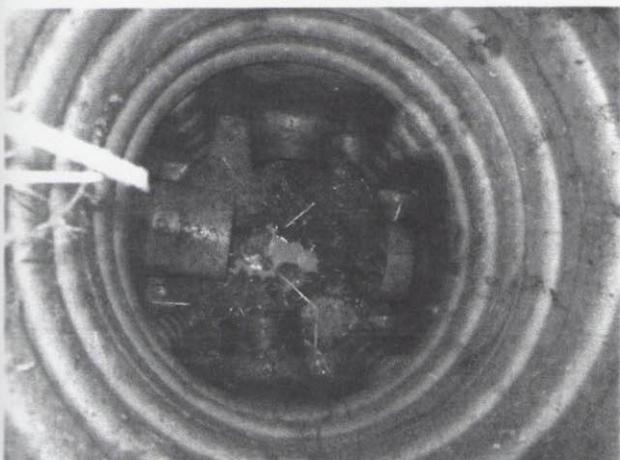


Il est fixé une période de référence de 4 ans pour les fosses toutes. Qui peut être adaptée selon les conditions d'utilisation. La hauteur de boue ne doit pas dépasser 50 % du volume utile.

Les bacs à graisse doivent être entretenus selon une périodicité pouvant aller suivant les conditions d'utilisation pouvant aller de 6 mois à 1 an.

Pour le bon fonctionnement de votre installation d'assainissement autonome il vous appartient d'effectuer l'entretien tel que notamment le nettoyage du pré filtre pour ceux qui sont incorporés au prétraitement.

Les autres modes de prétraitement et ou traitement devront faire l'objet d'un entretien, en application des documents fournis par le constructeur et validé par l'Etat, toute action d'entretien devra être notifiée dans un carnet d'entretien.



2) Traitement

La phase de traitement est assurée par des tranchées filtrantes

Regard de répartition : OUI

Regard de contrôle : OUI



Regards accessibles : OUI

Plus de 35 m d'un point de captage d'eau potable : OUI

Plus de 5 m de l'habitation : OUI

Plus de 3 m des arbres : OUI

Plus de 3 m de la limite de propriété : OUI

3) Rejet :

Pas de rejet visible

→ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Dispositif : (0) Complet

Fonctionnement : (0) Satisfaisant : dispositif fonctionnant correctement

Impact dans le milieu : (0) Nul : les eaux usées rejetées au milieu naturel sont sans effet sur l'exutoire

Risques sanitaires : (0) Nuls : dispositif rejetant dans un lieu n'entraînant aucun risque sanitaire

Type d'habitation : diffus

Avis technique du service sur la conformité du dispositif :

Non-conforme réhabilitation non urgente

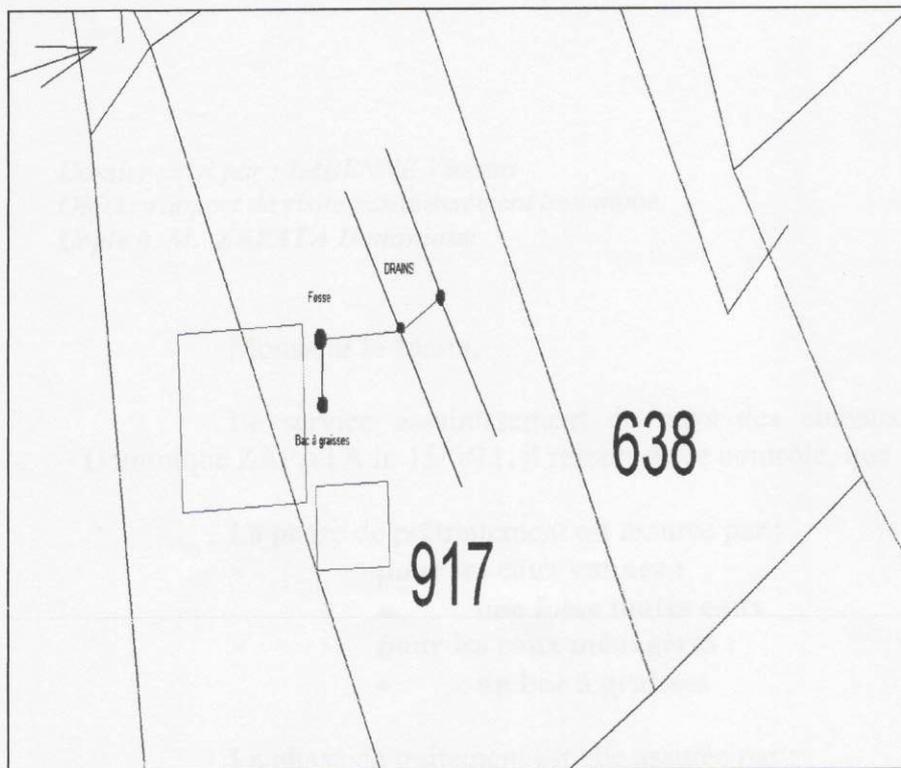


Service Public d'Assainissement Non Collectif

15 Place d'Astarac - 65190 TOURNAY
Tél.: 05 62 35 76 22 - Fax : 05 62 35 76 23

Email : spanc-coteaux@wanadoo.fr

Syndicat Mixte Pour le
Développement des Coteaux
Des Hautes-Pyrénées





Syndicat Mixte Pour le
Développement des Coteaux
Des Hautes-Pyrénées

Service Public d'Assainissement Non Collectif

15 Place d'Astarac - 65190 TOURNAY
Tél.: 05 62 35 76 22 - Fax : 05 62 35 76 23

Email : spanc-coteaux@wanadoo.fr

TOURNAY le jeudi 30 juin 2011

MAIRIE POUYASTRUC
65350 POUYASTRUC

Dossier suivi par : *LABENNE Vincent*
Objet : *rapport de visite assainissement autonome.*
Copie à *M. ZAPATA Dominique*

Monsieur le Maire,

Le service assainissement du pays des coteaux à effectué chez Monsieur Dominique ZAPATA le 15/6/11, il ressort de ce contrôle, que :

La phase de prétraitement est assurée par :

- ✓ **pour les eaux vannes :**
 - **une fosse toutes eaux**
- ✓ **pour les eaux ménagères :**
 - **un bac à graisses**

La phase de traitement est elle assurée par :

- **des tranchées filtrantes**

Par conséquent il résulte que le dispositif de Monsieur Dominique ZAPATA est : **Non-conforme la réhabilitation n'est pas urgente.**

Il s'avère donc nécessaire de :

- ✓ **effectuer l'entretien régulier des équipements**

Les vidanges des dispositifs devront être assurées par un vidangeur agréé. Les matières de vidanges seront éliminées de façon réglementaire.

Le service assainissement se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le technicien